

## TES D Signalisation - HMT 3

TES D : Intervenir sur les composants critiques de l'infrastructure ferroviaire ayant un impact sur la sécurité des circulations, périmètre installation de signalisation

**Conditions spécifiques et pré-requis :**

- Avoir plus de 18 ans - Avoir le niveau B1 (oral et écrit) de maîtrise de la langue française. - Avoir suivi la formation SECUFER dans les 3 dernières années - Maîtriser les fondamentaux en électricité générale (Bac STI, Bac Pro ou BEP de la spécialité électricité, électrotechnique, électronique ou automatismes). - Avoir les conditions physiques et psychologiques minimales requises pour les habilitations relevant de l'arrêté d'aptitude (hors conduite). - Être formés risque hauteur (Décret de loi Hygiène et Sécurité du 08 janvier 1965 modifié par décret du 06 mai 1995 et par décret 2004-924 du 01 septembre 2004). - Être habilité C18510 sur les périmètres B2V, BC, BR, H0V

**Periodicité :**

3 sessions par an

**Certification/Habilitation visée :****Tout ou partie à distance :**

0

**Durée (heures):**

560

**Durée (jours):**

80

**Lieu :****Nombre de stagiaire (max) :**

8

**Nombre de stagiaire (min) :**

5

**Tarif HT / unité de facturation :**

Tarif sur demande

### Objectifs

- Maîtriser les interventions sur les installation de sécurité en Travaux et Maintenance corrective  
- Maîtriser la Règlementation sécurité

### Description du stage

Intervention sur les Installations de Sécurité en Maintenance et Travaux

### Contenu

1 - Principe électricité général 2 - Généralités Signalisation ferroviaire 3 - Règlement travaux S6 / S9 / S11 4 - Alimentation des IES 5 - Câbles et conducteur 6 - Enclenchements 7 - Aiguilles 8 - Circuit de Voie 9 - Signaux 10 - PN 11 - Généralité Postes

### Prérequis

- Avoir plus de 18 ans - Avoir le niveau B1 (oral et écrit) de maîtrise de la langue française. - Maîtriser les fondamentaux en électricité générale (Bac STI, Bac Pro ou BEP de la spécialité électricité, électrotechnique, électronique ou automatismes). - Avoir les conditions physiques et psychologiques minimales requises pour les habilitations relevant de l'arrêté d'aptitude (hors conduite). - Être formés risque hauteur (Décret de loi Hygiène et Sécurité du 08 janvier 1965

modifié par décret du 06 mai 1995 et par décret 2004-924 du 01 septembre 2004). - Être habilité C18510 sur les périmètres B2V, BC, BR, H0V

## **Méthodes mobilisées**

- Participative - Expositive - Démonstrative - Interrogative

## **Modalités pédagogiques**

- Alternance théorie et pratique sur table et sur plateforme pédagogique

## **Modalités d'évaluation**

- Évaluation théorique en fin de chaque module - Évaluation à mi-parcours et bilan sur les connaissances générales et spécifiques - Évaluation Pratique Finale de la certification OMNIFER "Conformité des installations de signalisation, suite à la réalisation de travaux ", sous la forme d'une mise en situation réelle, sur plateforme ferroviaire, en présence de 2 évaluateurs, d'une durée de 3 heures, incluant la préparation et la restitution aux évaluateurs.

## **Accessibilité:**

N'hésitez pas nous contacter pour toute situation de handicap ou besoin d'adaptation de la prestation de formation.

Nous étudierons ensemble votre demande au cas par cas.